

LE VRAI VISAGE DE L' « OPUS DEI »



La traduction de Camino de Mgr. José María Escrivá de Balaguer vient de paraître en France (Casterman). Ce livre rassemble en quarante six chapitres, 299 pensées à méditer. En voici quelques-unes :

16. Te laisser aller ? Toi... Ferais-tu donc partie du troupeau ? Alors que tu es né pour être un chef !
22. Sois fort — Sois viril — Sois homme — Et ensuite... sois ange —
61. Quand un laïc s'érige en maître de morale, il se trompe, fréquemment : les laïcs ne peuvent être que des disciples.
332. A celui qui peut être savant, nous ne pardonnerons pas de ne pas l'être.
334. Tu pries, tu te mortifies, tu travailles à mille choses de l'apostolat... mais tu n'étudies pas — Si tu ne changes pas, tu ne seras pas utile. L'étude, la formation professionnelle, sont obligation grave chez nous...
353. Laïcisme, « neutralité » — Vieux mythe que l'on essaie toujours de rajourner. T'es-tu donné la peine de penser à quel point il est absurde de se dépouiller de sa qualité de catholique en entrant à l'Université, dans un groupement professionnel, à l'Académie, au Parlement, comme on laisse un pardessus au vestiaire ?
472. Sers ton Dieu avec droiture, sois-lui fidèle... et ne t'inquiète de rien : c'est une grande vérité que « si tu cherches le royaume de Dieu et sa justice, Il te donnera le reste — Le matériel, les moyens — par surcroît ».
639. Tu ne te repentiras jamais de te taire, mais très souvent de parler.
926. Tu m'interroges et je te réponds : la perfection consiste à vivre parfaitement à l'endroit, dans la profession et au rang où Dieu t'a placé par les moyens de l'autorité.
939. Soyez des hommes ou des femmes du monde, mais ne soyez pas des femmes et des hommes mondains.

Regroupement des oligarchies, camarilla politique réactionnaire, sorte de franc-maçonnerie catholique, société ultra-catholique, tel serait l'Opus Dei à en croire la (grande) presse française. Celle n'est cependant pas la Société Sacerdotale de la Sainte Croix et de l'Opus Dei pour l'appeler de son nom entier. L'Opus Dei est un « Institut séculier ». Le vocable même d'Institut séculier est assez récent et ce n'est que le 2 février 1947 que le Pape promulgua la Constitution apostolique *Provida Mater Ecclesia* donnant un statut spécial à ces Instituts. Ils groupent des fidèles, clercs ou laïques, qui s'engagent à mener dans le monde la vie de perfection évangélique en pratiquant les trois vertus de pauvreté, obéissance et chasteté. Les Instituts séculiers ne sont pas des ordres ou des congrégations religieuses comme le sont les Dominicains ou les Jésuites, par exemple. Ils ne sont pas davantage des tiers ordres : associations groupant auprès d'un ordre religieux et dans son esprit des hommes et des femmes dont l'engagement n'est pas à proprement parler une règle de vie.

Il ne s'agit pas non plus de groupements d'action catholique comme, par exemple, la Jeunesse Ouvrière Chrétienne, le Mouvement Familial Rural. S'il fallait leur trouver un point de comparaison dans l'histoire, il faudrait dire que les Instituts séculiers sont un peu, pour notre temps, ce que furent dans d'autres époques les ordres de chevalerie, les Templiers, par exemple, et encore n'est-ce là qu'une approximation.

A vrai dire, de conception profondément originale et traditionnelle à la fois, ces associations sont l'un des aboutissements des expériences entreprises depuis le milieu du siècle dernier pour mettre au point des formes nouvelles d'apostolat.

Du monachisme du désert aux Instituts séculiers. — Un survol rapide de l'histoire de l'Eglise amène à constater qu'à chaque grande époque a correspondu une forme particulière de la vie de perfection évangélique. Ce fut d'abord le retrait du monde avec l'anachorétisme du désert, puis le monachisme tel que le codifie saint Benoît ; au XII^e et au XIII^e siècles, les Ordres Mendicants de saint François et de saint Dominique ; après la Réforme, à la suite des Jésuites, les congrégations religieuses vouées à l'apostolat (missions, enseignement, bienfaisance).

De droit divin on distingue dans l'Eglise deux classes de personnes : les clercs et les laïcs. Les uns et les autres peuvent choisir la voie de la perfection par la pratique des conseils évangéliques : ils se séparent alors du monde en suivant une règle et en prononçant les trois vœux d'obéissance, de pauvreté et de chasteté. Ils deviennent ainsi des religieux ou des réguliers par opposition à ceux qui restent dans le monde et qu'on appelle séculiers. L'idée nouvelle et révolutionnaire de Mgr José María Escrivá de Balaguer, fondateur de l'Opus Dei fut de former une société de séculiers qui, tout en restant dans le siècle pourraient se consacrer totalement à Dieu et mener la vie de perfection... Laïcs, ils continueraient à exercer leur profession, se donneraient pleinement à elle et c'est à travers elle qu'ils rechercheraient leur perfection personnelle et qu'ils feraient leur apostolat.

Le motu proprio « *Primo Felicitate* » du 12 mars 1948 qui complète la Constitution Apostolique « *Provida Mater Ecclesia* » précise ainsi le but des Instituts séculiers : « Cet apostolat... doit être fidèlement exercé, non seulement dans le siècle, mais aussi pour ainsi dire par le moyen du siècle et par conséquent des professions, des activités, des formes, dans les lieux, des circonstances répondant à cette condition. »

Mgr Escrivá, dans son livre *Chemin*, qui est un peu à l'Opus Dei ce que les *Exercices Spirituels* de saint Ignace sont aux Jésuites, écrit : « Ce qui t'émerveille me semble, à moi, raisonnable.

— Dieu t'a cherché dans l'exercice de ta profession ? C'est ainsi qu'il a cherché les premiers : Pierre, André, Jean, Jacques, près de leurs filets ; Mathieu à son bureau de percepteur, et — ce qui est le comble, — Paul, dans son acharnement à en finir avec les premiers chrétiens. » (Pensée N° 799).

On voit comment la formule des Instituts séculiers oblige leurs membres à mener à la fois des activités temporelles et des activités spirituelles. C'est en cela qu'ils rappellent les ordres de chevalerie, eux aussi à la fois temporels et spirituels...

Les Instituts séculiers sont peut-être la forme la mieux adaptée à notre temps de la vie de perfection. L'avenir dira si la fondation de Mgr Escrivá est comparable à celle de saint Benoît, de saint Dominique, ou de saint Ignace...

Le « secret » de l'« Opus Dei ». — On a beaucoup parlé du secret de l'« Opus Dei », de la discrétion qui entoure ses activités et ses membres. Ce secret, disait récemment un prêtre de l'« Opus Dei », n'est rien d'autre que celui de tout jeune qui s'est consacré à Dieu par un vœu et qui continue à vivre sa vie ordinaire. Les exemples d'âmes consacrées au Seigneur sont nombreux dans l'histoire de l'Eglise. Notre époque n'y fait pas exception. Il n'existe pas de secret : la personne qui a fait un vœu n'est pas obligée de le tenir secret. Quand elle le voudra et l'estimera opportun pour le service de Dieu, elle pourra le communiquer, avec la réserve et la délicatesse d'usage en pareil cas.

Sur un autre plan, il n'est rien d'autre que celui de la vie cachée avec le Christ en Dieu, comme dit Saint Paul. « Que votre condition passe inaperçue comme celle de Jésus pendant trente années » (840). Il n'est dans *Chemins* et encore « Ne découvre pas à la légère les détails intimes de ton apostolat : ne vois-tu pas que le monde est plein d'incompréhensions égoïstes ? » (848).

« Tu veux être martyr. — Je vais mettre le martyre à portée de ta main : être apôtre et ne pas te dire apôtre, être missionnaire — avec une mission — et ne pas te dire missionnaire, être homme de Dieu et sembler homme du monde, passer inaperçu. » (848).

Par le fait même que les vœux sont privés, qu'aucun habit ne distingue les membres de l'« Opus Dei » et que leur travail professionnel est « séculier » — médecin, avocat, ingénieur, professeur, etc. — il n'y a rien d'extraordinaire à un apparent secret. Ce n'est pas celui d'une société secrète. « Discrétion n'est ni mystère ni secret, écrit Mgr Escrivá, c'est simplement quelque chose de naturel » (841)...

L'« Opus Dei » et le politique. — Un autre reproche est fait à l'« Opus Dei » : « sa » politique réactionnaire, clérical et monarchiste en Espagne. On accuse l'Eglise d'aspirer, par son entremise, au pouvoir... Or, en tant que tel, l'« Opus Dei » n'a pas de politique. Chacun de ses membres est libre de ses choix dans ce domaine, comme tout catholique.

Que cependant ceux qui en ont la vocation et qui ont les compétences requises ne refusent pas la charge du pouvoir. Il n'y a rien là que de très normal dans la vie de n'importe quel citoyen s'occupant activement de trouver une solution aux problèmes sociaux, économiques et politiques de son pays et de son temps :

« Virgilias ta volonté pour que Dieu fasse de toi un chef. » (833).

Il n'en reste pas moins que l'« Opus Dei » ne peut pas et ne pourra jamais, dans la vie publique d'un pays, se comporter comme un parti politique. Dans l'Institut sont et seront toujours représentées toutes les tendances que la conscience chrétienne peut admettre sans que s'exerce une pression quelconque des supérieurs...

Une étude due à un prêtre de l'« Opus Dei » précise très nettement cette liberté en matière d'engagement politique. Et la revue de la Direction de l'Action catholique espagnole, *Ecclesia*, vient de publier un éditorial sur le même thème : « Personne, y lit-on, n'ignore la délicatesse inhérente à certaines zones du travail humain ; telles sont, par exemple, l'organisation des divertissements, l'activité bancaire et la politique. Ces terrains sont toujours difficiles à explorer et se trouvent constamment exposés aux critiques les plus acharnées. Celui qui y pénètre doit les accepter d'avance et prendre à sa charge, avec pleine responsabilité, les résultats de son travail... Il est logique que l'Eglise (dans notre cas les Constitutions des Instituts respectifs) ait prévu que, dans les activités qui ne sont pas exclusivement apostoliques, les membres de ces associations agissent à leurs risques et périls. Et, naturellement, si l'Eglise ne se rend pas responsable des erreurs, elle ne veut pas non plus s'approprier les possibles triomphes temporels, même si le service rendu à la communauté par l'un de ses enfants la réjouit. »

Des positions personnelles. — Aussi ne faut-il pas assimiler, comme on l'a trop souvent fait, les positions de M. Calvo Serer à celles de l'« Opus Dei ». Cet écrivain, qui a reçu en 1949 le « grand prix du généralissime », est connu pour ses attaches avec don Juan. En septembre 1953, il publiait dans les *Ecrits de Paris* un violent article dans lequel il reprochait à certaines têtes du régime de son pays de trahir les idéaux au nom desquels le général Franco avait formé le soulèvement de 1936. M. Calvo Serer se prononçait pour une « troisième force » fidèle à Franco mais qui rendait à l'Espagne ses institutions traditionnelles. Récemment encore, dans le *Catholic Herald*, M. Calvo Serer revenait sur ses thèses. C'est l'activité publique de celui-ci, ainsi que celle de M. Antonio Fontan, directeur pendant plusieurs années du magazine *Actualidad Española* qui incite certains journalistes à parler d'une « politique de l'« Opus Dei ».

Depuis le remaniement ministé-

riel de février dernier, l'« Opus Dei » compte un de ses membres dans les conseils du gouvernement : M. Alberto Ullastres, ministre du Commerce. La première réforme qu'il ait introduite est celle d'arriver tous les matins à neuf heures à son bureau et d'exiger que tous ses collaborateurs en fassent autant... M. Ullastres a certainement mérité la maxime 191 de *Chemins* : « Triomphe chaque jour de toi-même dès le réveil, en te levant exactement à l'heure fixée, sans concéder une minute à la paresse. Si avec l'aide de Dieu tu te vaincs, tu prendras beaucoup d'avance pour le reste de la journée. »

Cette initiative a valu à M. Ullastres le surnom d'« abominable homme de *los nueve* » (« de neuf heures »), calomnie qui rappelle l'abominable homme de *los nieves* (« des neiges »)... Technicien et non théoricien de la politique, M. Ullastres poursuit un triple but : orientation européenne, soutien de l'entreprise privée, austérité économique.

Recrutement et organisation interne. — C'est le 2 octobre 1928 qu'un prêtre de vingt-six ans fonda l'« Opus Dei ». Né à Barbastro, en Aragon, José Maria Escrivá de Balaguer fit ses études à la Faculté de Droit de Saragosse. Après son Doctorat en Droit obtenu à Madrid, il obtint le Doctorat en Théologie à l'Athènes Pontificale du Latran, à Rome.

Prêtre, il exerça d'abord son activité dans les paroisses de campagne, puis dans les quartiers populaires de Madrid et enfin parmi les étudiants. Il fut Supérieur du séminaire de Saragosse, puis Recteur du « Real Patronato de Santa Isabel » à Madrid et professeur de philosophie et de déontologie à l'Ecole de Journalisme de Madrid. Très vite, parmi les étudiants, il rencontra des esprits ardents aspirant à une vie spirituelle élevée, et notamment cet Isidore Zorzano, un ingénieur des chemins de fer qui mourut en odeur de sainteté en 1943 (sa cause de béatification est introduite à Rome).

Jusqu'en 1936 quelques petits groupes, tout en poursuivant leurs études, se livrèrent à un travail spirituel intense. Ils occupent par petites collectivités des appartements à Madrid. La guerre les dispersa jusqu'en 1939 mais les contacts sont maintenus. La paix revenue, une première résidence importante est fondée à Madrid et de petits groupes se constituent en province au tour des envoyés de Madrid, toujours dans les milieux de l'Université...

Douze cardinaux, deux patriarches, vingt-six archevêques et cent-

dix évêques appuieront la demande d'approbation de cet institut religieux nouveau. Cette approbation, l'« Opus Dei » la reçoit par un « décret de louange » le 24 février 1947, trois semaines seulement après la promulgation de la Constitution apostolique *Provida Mater Ecclesia* qui crée les Instituts séculiers. On peut donc dire que l'expérience vécue par l'« Opus Dei » a dû inspirer le document pontifical qui codifie cette nouvelle forme de vie de perfection. Le 16 juin 1950, un second décret accorde l'approbation définitive : l'« Opus Dei » est le premier Institut séculier officiellement reconnu et approuvé par le Saint-Siège.

L'« Opus Dei » comprend deux sections, l'une masculine, l'autre féminine, totalement indépendantes, et unies seulement dans la personne du Président Général qui est actuellement à vie le fondateur : Mgr Escrivá. L'effectif actuel est de dix mille membres masculins et huit mille féminins. Il compte plus de deux cents résidences en Espagne, Autriche, Allemagne, Angleterre, Irlande, Italie, Portugal, Suisse, États-Unis, Canada, Amérique Latine, Inde et dans certains pays d'Afrique. L'« Opus Dei » dirige des Centres d'enseignement moyen et supérieur, des maisons d'éditions, des maisons de retraites spirituelles, des centres de formation d'ouvriers et de paysans, des journaux et toute une série d'activités d'assistance et de bienfaisance.

En France, l'« Opus Dei » travaille depuis quelque temps, principalement dans les milieux universitaires.

Les membres de l'« Opus Dei » se classent en diverses catégories. D'abord, les *numéraires*, intellectuels pourvus des grades universitaires, qui après des vœux temporaires étudient la philosophie et la théologie, puis prononcent leurs vœux perpétuels et vivent alors généralement en commun.

Les *oblats*, recrutés dans toutes les classes de la société, font aussi une donation complète mais peuvent continuer à vivre dans leurs familles.

Quant aux *surnuméraires*, ils prononcent des vœux compatibles avec leur état et leur vie. C'est dans cette catégorie que peuvent être admises les personnes mariées.

Enfin il y a les *coopérateurs amis* qui n'appartiennent pas à proprement parler à l'Institut. Ils l'aident de leur travail, de leurs aumônes et de leurs prières. Ils vivent de sa spiritualité.

Une manifestation de l'esprit de compréhension qui anime l'activité de l'« Opus Dei » est l'apostolat *ad flammam*, une de ses formes d'apostolat les plus caractéristiques. Grâce à celui-ci, de nombreuses personnes non

catholiques collaborent sous diverses formes au travail que l'Institut accomplit au service de l'Eglise et prennent rang parmi les Coopérateurs de l'Institut.

Les membres de l'« Opus Dei » ne mènent pas une vie commune canonique. Ils forment une famille, non une communauté ; et leur vie de famille n'exige pas la résidence sous un même toit. La plupart des membres continuent donc à vivre avec leurs leurs. Les membres sont réunis en groupes qui en général ne dépassent pas vingt, sous la direction d'un conseil local, présidé par le directeur, qui est toujours un laïc. Les prêtres de l'Institut (3 % de la totalité des membres) n'occupent guère de charges de direction.

S'ils sont agréés à l'Institut comme Coopérateurs, Surnuméraires ou Oblats, ils restent sous la dépendance de leurs évêques. Il en va autrement des prêtres numéraires.

Des prêtres en puissance. — Les *numéraires* de l'Institut reçoivent une formation exceptionnelle. Leurs deux années d'étude de philosophie et quatre de théologie représentent le cycle normal des études que font ceux qui se préparent au sacerdoce. Mais ils n'en gardent pas moins leur profession de médecin, d'avocat ou d'ingénieur et continuent à l'exercer. Ils sont cependant prêts intellectuellement et spirituellement à accéder au sacerdoce. S'ils y sont appelés un jour ou l'autre, ils n'abandonnent pas leur condition de médecin, d'avocat ou d'ingénieur, et deviennent ainsi médecins-prêtres, avocats-prêtres ou ingénieurs-prêtres. Si même parmi les oblats un ouvrier poursuit le cycle des études sacerdotales, il peut être ordonné et devient alors ouvrier-prêtre !... On voit ici comment se résolvent les problèmes de la coupure entre l'Eglise et le monde, entre le prêtre et les hommes... Il ne s'agit plus d'une simple adaptation au milieu mais de l'infusion dans ce milieu d'un esprit et de vertus qui sont sans commune mesure avec lui...

Dans l'entreprise de rechristianisation de la société, de pénétration chrétienne de toutes les activités humaines, de mise de la Croix au centre du monde, l'« Opus Dei » n'est, aux dires de son fondateur, qu'un instrument parmi d'autres. Peut-être était-il nécessaire, ajoute-t-il, que des hommes — clercs ou laïcs — sans être religieux, vivent dans le monde les conseils évangéliques, sanctifiant ainsi toutes les activités humaines et amenant les âmes au Christ par tous les chemins du monde ? Tel est, en tout cas, le vrai visage de l'« Opus Dei ».

LA CHEVALERIE D'UN MONDE MODERNE

Dès maintenant, des moyens peuvent être envisagés pour préparer l'avènement plus ou moins proche de la Chrétienté moderne. Dès maintenant cette sentence peut être jetée. Or la sentence d'une Chrétienté n'est pas d'ordre politique. Elle doit être jetée plus profond. Elle est essentiellement d'ordre mystique.

Pour bien exposer ma pensée et très sommairement, je me permets de parler ici de deux institutions médiévales que je ne considère pas comme des modèles à copier matériellement, mais plutôt comme les images mythiques de deux institutions à recréer totalement, tout en maintenant leurs principes et leurs buts essentiels. Il s'agit de la vie rectrice et de la chevalerie. Elles ont été à la base et à l'origine de la Chrétienté médiévale.

Tout le monde croit savoir ce qu'a été la Chevalerie et M. Charles Maurras lui-même a souhaité une nouvelle chevalerie dans son discours de réception à l'Académie. Or en essayant d'imaginer le visage et l'allure de ces hommes liés par serment au Christ, à sa justice, à la liberté des enfants de Dieu, je ne les vois plus, bien sûr, avec des armures empoussiérées. Je me dis que de tels hommes bien décidés à mettre la force au service du droit, partiellement conscients de l'imposture capitaliste à la société moderne, ressembleraient peut-être aux anarchistes, ou moins par leur résolution de renverser toute la structure de l'Etat moderne et peut-être par leur goût de l'action directe révolutionnaire ou, selon l'expression de Georges Sorel, par « la brutalité la plus intelligible » possible.

Car les œuvres vives du Monde moderne, la pièce maîtresse, c'est l'Etat, qui menace de dévorer l'homme. Chaque crise du monde moderne... c'est chaque fois dénoncée par un tour de vis administratif de plus, une contrainte pire de l'homme, un amoindrissement de nos franchises, un triomphe pour la tyrannie de l'Etat.

Les chrétiens, un jour ou l'autre, seront bien forcés de voir, avec les yeux illuminés de leur cœur, que l'Etat-Providence, l'Etat-Dieu n'est en somme qu'une idole, comme les autres. Si en ce temps-là Corneille n'est pas exclu de l'enseignement, c'est dans Poiret que les jeunes Français apprendront comment il faut traiter les idoles.

REVUE DU R. P. ESCRIVÁ
4 Tombeuse sur le Mont des Oliviers,
Mont des Oliviers
ESPRIT, août-septembre 1954